

Préambule

Au commencement, lorsque l'homme mangeait encore assis par terre, le billard se pratiquait sur le sol avec des billes de pierre qu'il fallait se faire entrechoquer.

Peu après l'invention de la table un joueur, plus malin que les autres eût l'idée de jouer sur une table, mais les billes roulaient en dehors et tombaient ! Un de ces amis, plus judicieux, ajouta des bords à la table, cependant les lourdes billes de pierre en atterrissant bosselaient la table.

Les deux compères entreprirent de fabriquer une table dans un matériau plus dur que le bois et choisirent l'ardoise, là les lourdes billes lancées ne manquèrent pas de fracasser la plaque.

L'idée leur vint qu'au lieu de lancer les billes ils pourraient se contenter de les faire rouler, puis l'ardoise fût recouvert d'un drap afin d'éviter le bruit de la pierre roulant sur l'ardoise, les billes furent tournées dans de l'ivoire, les bords droits de table furent inclinés et équipés des bandes et l'on se mit à pousser les billes avec une « queue. »

Le jeu de billard était né !

Il faut cependant noter que dans d'autres régions les billes étaient faites de bois, mais qu'elles finissaient par se fendre sous l'effet de l'humidité et de la chaleur, que les pratiquants décidèrent donc de jouer en intérieur, se faisant les billes cassèrent sur les sols de pierre et qu'ils en vinrent aux mêmes pratiques que les premiers.

Au cours des siècles qui suivirent, las de pratiquer toujours le même jeu et pour le corser les joueurs inventèrent, non pas de nouvelles règles, mais des variantes : nécessité de toucher trois « bandes » avant de faire le point, obligation de faire sortir au moins une bille d'un périmètre défini lorsque l'on a déjà fait deux points, ou trois, ou cinq.

Le jeu, s'étant transporter en même temps que les hommes au travers des océans, subit quelques modifications : des trous furent aménagés dans la table pour y faire pénétrer les billes qui passèrent de trois à 17.

A bien y regarder ces jeux sont très différents, bien que tous pratiqués sur une table, avec des billes que l'on pousse avec une queue. Et pourtant ils se nomment tous Billard.

1° Introduction

Nous avons tous dans nos rituels « Standard d'Ecosse » lus l'introduction faisant référence aux traductions des FF. de la Loge Gislebertus. Cette introduction affirme que ce rituel est le plus opératif et par conséquent le plus ancien, allant même à affirmer qu'il était pratiqué dans la Loge la plus ancienne connue au monde : la *Loge de Kilwinning N°0*, fondée en 1598 !

Qu'en est-il exactement :

- Peut-on affirmer que la dite Loge de Kilwinning pratiquait le Rite tel que nous le pratiquons aujourd'hui ?
 - o Certainement pas.
- La Loge de Kilwinig était-elle une Loge purement spéculative, comme le sont nos loges aujourd'hui ?
 - o Certainement pas
- Peut-on affirmer qu'il n'existait pas de rites plus anciens pratiqués par d'autres Loges ?
 - o Certainement pas
- A t-on des certitudes sur la manière dont est née la Maçonnerie que nous pratiquons ?
 - o Certainement pas, bien que de nombreuses recherches historiques aient au cours des derniers siècles tentés de répondre et donné autant de réponses.
 - o

En étudiant de près ce Rite un certain nombre de questions se posent à propos de sa pureté originelle. Il est certain qu'au cours des siècles il se soit trouvé altéré par la transmission, tout d'abord orale nullement à l'abri d'erreurs ou d'omissions, puis par des additions au moment de sa transcription, ainsi que par des modifications dictées par l'évolution de la société et des mœurs.

Notons que le « *Statuts Shaw* » qui fixe la réglementation des usages en Loge ne dévoile que peu d'aspects purement ritueliques et qu'ils sont plus opératifs que spéculatifs.

Cette préface ignore aussi les influences des différentes « brouilles » qui ont opposés les « *Antients* » et les « *Moderns* » au milieu du XVII^e siècle, et leur « rabibochage » lors de la naissance de la Grande Loge Unie d'Angleterre, de la mise en place de la Loge de réconciliation et des travaux qui ont suivis pour la mise au point du « *Rite of réconciliation* », dont notre actuel Standard semble bien avoir fait les frais et dont l'écriture actuelle est fortement empreinte.

Qu'ils travaillent au rite Emulation, au Français, à l'Écossais Ancien et Accepté, au Rite Écossais Rectifié, au rite d'York, tous les maçons le savent : c'est leur rite qui est le plus beau, le plus pur et le plus ancien.

La réflexion basée sur ce postulat ne permet aucun doute.

Pourtant nous devrions tous savoir d'où vient notre rite, comment et quand il a été créé et qu'elles altérations ou modifications il a subit au cours des années.

Nous devons donc commencer par aller faire un petit tour dans la « proto-maçonnerie » pour découvrir nos origines, puis passer par la fondation de la Maçonnerie spéculative pour comprendre les différentes évolution et finir par l'étude du Rite pour enfin tirer des conclusions, si tant est que cela soit possible.

2° Mythe et histoire

Nous devrions, tous, être persuadés que nos rites sont issus de la maçonnerie opérative des bâtisseurs de cathédrales, vouloir les faire remonter à des périodes plus anciennes est une vue de l'esprit qu'aucun historien sérieux n'a jamais envisagé.

Les premiers témoignages d'une organisation maçonnique et donc de Règles inhérentes à un état et au métier, nous ont parvenu dans le manuscrit « *Régius* » (1390), il n'est, là, aucunement fait mention de la possibilité d'admettre des non-opératifs dans les Loges.

Les Maçons du moyen age se transmettaient leurs traditions sur le chantier. Chaque chantier devait avoir ses traditions propres, ses savoir-faire, liés aux besoins du chantier, aux maîtres etc. Les commanditaires de ces chantiers devaient certainement être admis dans les Loges sur leurs chantiers, pour régler les détails avec les maîtres ou leur faire part de leurs souhaits.

A partir du XIV^e siècle des clerks anglais entreprirent de rédiger pour les maçons des histoires du Métier. Faisant remonter la maçonnerie à l'Égypte ancienne avant qu'elle n'arrive, beaucoup plus tard, en Angleterre au X^e siècle et entreprirent de broser une vaste fresque qui faisait remonter les origines du métier au temps antédiluviens. Cette histoire, parfaitement légendaire, servait de préface aux *Devoirs*.

Quels que soient les liens entre la maçonnerie opérative et la maçonnerie spéculative, il est certain que celle-ci à récupéré et fait sienne l'histoire légendaire.

Lorsqu'Anderson rédigea les statuts de la première Grande Loge, il reprit cette histoire. Il utilisa la science de son époque pour encore amplifier cette légende et fit même remonter la maçonnerie à Adam et Eve. Ce faisant-il portât le vieux récit légendaire sur le plan du mythe lui imprimant une forte signification spirituelle et initiatique.

Au cours du XVIII^e siècle, la plus grande partie de l'histoire mythique des opératifs fût reléguée au second plan au profit d'un seul thème qui émergea comme le mythe fondamental de la Maçonnerie : le Temple de Jérusalem.

Tous ces mythes ne sont à rejeter que du point de vue strictement historique, sans que cela préjuge de leur valeur symbolique en tant que moyen d'enseignement et véhicule de l'initiation. On doit faire la différence entre ce qui n'est que de la pseudo histoire, qui flatte la vanité ou la fantaisie sans rien apporter d'essentiel, et le mythe au sens vrai du terme, qui n'est que la forme narrative du symbole, et à ce titre un composant fondamental de la méthode maçonnique, comme de biens d'autres voies spirituelles ou initiatiques.

3° De la Maçonnerie opérative à la Maçonnerie spéculative.

Jusqu'à ces dernières années, le schéma généralement admis par les historiens maçonniques pour décrire la genèse de la franc-Maçonnerie (et nous en resteront à ce schéma) était le suivant : dans les loges de maçons de métier qui existaient depuis fort longtemps, l'usage était d'admettre des membres qui n'étaient pas des maçons, mais des personnes de conditions fort diverses, depuis des nobles jusqu'à des artisans, en passant par des bourgeois, des artistes, des ecclésiastiques des membres de professions libérales. Ces nouveaux membres étaient qualifiés de « maçons acceptés », ou de « gentlemen masons ». Sous l'influence de ces maçons non opératifs, de plus en plus nombreux, les loges changèrent peu à peu de nature, par un processus qui n'a été ni linéaire ni uniforme. On signalait des cas significatifs de retour en arrière suivis de reprise, et une diversité certaine des évolutions locales, mais dont la tendance globale et le résultat à long terme n'étaient pas moins nets : perdant progressivement leur caractère d'organisation de métier, les loges avaient fini par devenir des associations aux finalités multiples, trouvant toutefois leur unité dans la pratique d'un rituel hérité de la maçonnerie de métier quant à son noyau essentiel, et dans l'usage d'un symbolisme provenant de la même source.

Cette théorie s'appuie sur un corpus de documents authentiques, dont les plus abondants proviennent des archives des loges opératives d'Ecosse, dans lesquels on peut suivre le processus de pénétration de non-opératifs.

Certes, un tel processus n'était pas documenté en Angleterre (ni en France), mais on peut admettre que ce qui s'est passé dans un pays témoignait de ce qui s'était passé dans un autre, d'autant que l'on peut trouver dans les archives de la Compagnie des Maçons de Londres des indications indirectes de l'existence d'un tel processus.

Cette vision des choses a été récemment remise en question du point de vue politico-historique, ne remettant pas en cause le fait que particulièrement en Ecosse les loges avaient gardé un caractère et des usages opératifs, bien qu'acceptant des membres non opératifs dès 1634.

Qu'entendons-nous par « Maçonnerie Spéculative ». On a, peut-être, trop facilement qualifié de « spéculative » toute maçonnerie non-opérative, c'est à dire composée de membres qui n'étaient pas maçons de métier. Il y a nécessité de distinguer Maçonnerie non-opérative et Maçonnerie spéculative et de préciser le sens de cette expression. Sans se bercer d'illusions quant à cette définition étant donné qu'il n'est pas certain de trouver deux maçons qui soient d'accord sur une définition précise de la Maçonnerie spéculative d'aujourd'hui.

La définition classique dans la Maçonnerie Anglaise est : « Un système particulier d'enseignement moral, caché sous le voile de l'allégorie et illustré par des symboles », le terme « moral » ne doit pas être pris dans un sens trop étroit, il convient d'y inclure des composants intellectuels et spirituels.

Nous appellerons donc Maçonnerie spéculative, une Maçonnerie dans laquelle les éléments techniques, propres au métier de maçon : outils, matériaux, disposition et organisation de la Loge etc., revêtent une signification symbolique, porteuse d'un enseignement dans les divers registres propres à cet enseignement, et quelle que soit la composition de cette Maçonnerie quant à ces membres, opératifs, non opératifs ou mixte.

Cette définition appelle quelques observations

Cette signification symbolique se doit d'être codifiée, (fût-ce sous la forme de simples indications) afin de faire naître et de guider la réflexion, dans un enseignement oral ou écrit.

La définition laisse de côté la question des secrets de reconnaissance, quoique ceux-ci soient un des traits les plus frappants de la Maçonnerie spéculative, bien qu'ils ne participent pas à son caractère spéculatif. Ces secrets n'avaient à l'origine d'autres fonctions que d'écarter ceux qui ne possédaient pas les techniques du métier. Leur présence ne permet pas de dire qu'une Maçonnerie opérative est en même temps une Maçonnerie spéculative, sauf si des significations symboliques lui sont attachées.

Enfin, il faut nous attendre, dans une Maçonnerie spéculative, à trouver des thèmes d'enseignements qui n'ont avec les éléments techniques du métier qu'une relation lointaine, voire pas de relation du tout.

Cela posé, il faut chercher des faits historiques sur les origines de la Maçonnerie spéculative.

Le processus de pénétration progressive de membres non-opératifs dans les Loges d'Ecosse à partir de 1634 est attesté, mais cela ne suffit pas à prouver que les Loges se sont transformées en loges spéculatives telles que définies ci-dessus. D'autre part, il est certain, que ces loges avaient des signes et des secrets de reconnaissance, mais cela ne suffit pas à leur donner un caractère spéculatif.

L'existence en Angleterre au XVII^e siècle de loges non-opératives est attestée par le premier témoignage de la « réception » d'*Elias Ashmole* à Warrington le 16 octobre 1646. Les autres témoignages permettent de conclure que la maçonnerie à laquelle ils se rapportent était non-opérative. Le nom sous lequel la FM est le plus souvent désignée dans ces manuscrits est Société (ou Fraternité) des Francs Maçons, on trouve aussi les appellations de Maçons Adoptés et de Maçons Acceptés. Cette maçonnerie non-opérative utilisait aussi des secrets de reconnaissance et utilisait les textes des « *Old Charges* ».

Trois questions se posent :

1. La Maçonnerie opérative écossaise du XVII^e siècle a-t-elle donné naissance à une Maçonnerie spéculative ?
2. La Maçonnerie non-opérative anglaise du XVII^e siècle était-elle une Maçonnerie spéculative ?
3. Quelle est l'origine de la Maçonnerie non-opérative anglaise du XVII^e siècle et quelles sont ses relations avec la Maçonnerie opérative ?

1.- Les plus anciennes archives de Loges qui nous soient parvenues remontent à 1598, c'est à cette date que furent promulgués les « *Statuts Shaw* ». William Shaw n'était pas maçon de métier, de petite noblesse il rempli divers charges à la cour de Jacques VI, parmi lesquels celui de *Master of Works* (Maître des ouvrages). C'est à ce titre qu'il promulgua ces statuts. Le premier, élaboré lors d'une assemblée siégeant à Edimbourg le 27 et 28 décembre 1598, était destiné à toutes les Loges du royaume, le second était plus spécialement destiné à la *Loge de Kilwinning*. Ces statuts consacrent le passage des loges sous l'autorité royale. Ils font de la *Loge de Kilwinning* la seconde d'Ecosse par ordre de préséance après celle d'Edimbourg et avant celle de Stirling. Or Kilwinning n'était qu'un village insignifiant, mais avait été le siège, au moyen âge, d'une puissante abbaye, et il n'est guère douteux que l'importance de la Loge lui soit venue de ce qu'elle avait été celle de cette abbaye. Ces Statuts faisaient obligation aux Loges de tenir des archives, et c'est grâce à elles que nous sommes, aujourd'hui, bien documentés. Ces statuts et ces archives nous renseignent sur l'aspect opératif des Loges sans donner, à première vue, le moindre indice d'un aspect spéculatif. Cet aspect s'il existait devait être lié aux secrets de reconnaissance, qui sont eux attestés à partir de 1630 dans les manuscrits du *groupe Haugfoot*. Cependant personne ne doute qu'ils aient existés à l'époque des *Statuts Shaw*, qui n'en soufflent mot, ce silence étant naturel vu l'objet dont-il s'agit : rappelons qu'à l'époque les rituels étaient uniquement oraux par crainte de divulgation.

Mais comme il est écrit plus haut, l'existence de secrets ne permet pas, à elle seule, de considérer que l'on est en face d'une Maçonnerie spéculative.

Que savons-nous de ces secrets pour tenter de voir si un caractère spéculatif s'y rattache. Nous trouvons des séries de questions et réponses qui paraissent avoir une portée spéculative :

- Qu'est-ce qui fait une Loge véritable et parfaite,
 - o Sept maîtres, cinq apprentis entrés, à un jour de marche d'un bourg, là oui on n'entend ni un chien aboyer, ni un coq chanter.
- comment se tient votre Loge,
 - o Est et Ouest comme le Temple de Salomon
- Où se tint la première Loge ?
 - o Dans le porche du temple de Salomon
- Y a t-il des lumières dans votre Loge ?
 - o Oui, trois : le nord-est, sud-ouest et le passage de l'est. L'une représente le maître maçon, l'autre le surveillant, la troisième le compagnon poseur.

- Y a t-il des bijoux dans votre Loge ?
 - o Oui, trois : un parpaing, un pavé d'équerre et un large ovale.
 - o

Le texte montre que la Loge est censée se conformer à un archétype : la première Loge qui se tint dans le porche du temple de Salomon, c'est là que se trouvaient les colonnes sur lesquelles on pouvait lire les deux mots qui forment le « *mot du maçon* ». La présence de matériel y est particulièrement justifiée, s'il s'agit d'une Loge opérative, mais pourquoi en faire mention si ces objets ne revêtent pas une utilité symbolique. Pourquoi souligner la présence d'un « *parpaing* » dans une Loge de tailleurs de pierres, sinon parce que cet objet est chargé de symbole.

Cet exemple montre comment les membres non-opératifs de la Maçonnerie écossaise du XVII^e ont pu, en réfléchissant sur ce que celle-ci avait déjà de proprement spéculatif, y introduire des influences qui ont contribué à développer ce caractère. Mais il n'est pas possible de mesurer l'importance réelle de cette influence, et encore moins, d'en suivre la pénétration dans les Loges.

2.- Les témoignages contemporains sur la Maçonnerie non-opérative anglaise du XVII^e, pas plus que les archives des Loges écossaises, ne permettent de mettre en évidence un caractère spéculatif. En fait, ils suggèrent plutôt de voir en cette maçonnerie une sorte de club à caractère convivial. Là aussi, si un aspect spéculatif était présent, il devait être lié aux secrets.

Pour répondre à la question on ne peut s'appuyer que sur des sources postérieures, à condition d'admettre que ces sources véhiculent un contenu plus ancien. Les principales sont les *Manuscrits Graham* daté de 1726 et le *Manuscrit Dumfries N°4* daté de « *très tôt dans le XVIII^e siècle* » (probablement 1710). Le Manuscrit Graham ne soulève pas d'ambiguïtés étant donné que son rédacteur s'est contenté de recopier ses sources, le Manuscrit Dumfries est plus contesté étant donné que son auteur traite ses sources d'une manière personnelle et qu'il y a lieu de se demander qu'elle est la part des développements de son cru qu'il peut avoir introduits.

Outre les questions et réponses que l'on retrouve dans une forme quasi semblable à celle des archives écossaises on y trouve deux aspects supplémentaires qui sont d'une part une piété chrétienne commune aux deux, et d'autre part un aspect magico-kabbalistique. On peut même y trouver, à propos du temple de Salomon, des allusions chrétiennes qui ne peuvent historiquement pas se concevoir.

A condition d'admettre que ces textes remontent pour l'essentiel à la Maçonnerie anglaise du XVII^e, ils justifient qu'on qualifie celle-ci de spéculative. En fait on se demande s'ils ne sont pas beaucoup plus anciens, au moins dans certaines parties, et s'ils ne véhiculaient pas, à côté d'aspects qui relèvent de la philosophie hermético-kabbalistique de la renaissance, un héritage médiéval. Cela, pose la question de ses rapports avec la maçonnerie purement opérative anglaise.

Il est difficile de séparer complètement la Maçonnerie écossaise et la Maçonnerie anglaise. Il est certain en effet que ces deux Maçonneries ont eut des contacts fréquents dès 1660 ; en témoigne le fait qu'à cette époque apparaissent en Ecosse des manuscrits de *Old Charges*, copiés sur des manuscrits anglais, alors qu'ils étaient inconnus auparavant. Les deux maçonneries ont dû exercer l'une sur l'autre des influences réciproques, mais par ailleurs, elles avaient toutes deux un caractère spéculatif avant que se nouent ces contacts.

3.- Il est commode d'aborder cette question sous l'angle des rapports entre la Maçonnerie spéculative anglaise et la Maçonnerie opérative par le biais des contacts de la première avec la *Compagnie des Maçons de Londres*, qui ne comportait que des maçons de métiers et était une guilde urbaine. Ces contacts sont attestés par *Elias Ashmole* dans son journal qui déclare avoir assisté le 11 mars 1682 à une « loge ». Cependant les réceptions de l'époque ne sont pas des acceptations de non-opératifs. Certains récipiendaires ne furent jamais membres de la *Compagnie des Maçons de Londres* n'étant pas maçons de métier. La conclusion qui s'impose est qu'il existait au sein de la *Compagnie des Maçons de Londres* une Loge purement spéculative, composée de membres de la Compagnie (*Felloship*), qui recevait des visiteurs qui ne l'étaient pas.

Ces contacts indéniables entre la Maçonnerie spéculative anglaise et la *Compagnie des Maçons de Londres* ne permettent cependant pas d'affirmer que la première tire son existence de la seconde.

Le problème de l'origine des loges spéculative reste donc entier. On ne peut affirmer, ni exclure, qu'elles soient nées de loges opératives par une pénétration progressive comme en Ecosse. Tout ce que l'on peut dire c'est que, si un tel processus s'est produit en Angleterre, cela a dû être nettement plus tôt qu'en Ecosse, puisqu'il apparaît comme achevé au moment où il commence d'être attesté au nord de la frontière.

Les *Old Charges* constituent en un lien de continuité entre la Maçonnerie opérative médiévale et la Maçonnerie spéculative du XVIII^e siècle, mais pas, à priori, un lien de continuité physique.

4° La « révolution » de 1717

Après les incertitudes sur les origines et sur les premiers temps de la Franc-Maçonnerie, nous entrons à partir de 1717 dans des temps mieux connus. La fondation de la première Grande Loge à souvent été présentée comme la naissance de la maçonnerie spéculative, il n'en est rien puisque cette maçonnerie existait bien avant, tant en Ecosse qu'en Angleterre ;

Cette date constitue cependant une charnière : la Maçonnerie spéculative devenait un corps organisé ce qu'elle n'avait jamais été. Car même si en Ecosse le « *Statuts Shaw* » de 1599 donnait une organisation régionale, et encore peut-on se demander si cette organisation était vraiment effective, elle ne s'appliquait qu'à la Maçonnerie opérative (fi donc du « Kilwinisme »).

L'organisation visée par *Anderson* ne concernait que les quatre Loges présentes à Londres à ce moment. Elle eût tellement de succès que l'on comptait vingt loges en 1723 et soixante dix en 1730 et que son influence avait dépassé les limites de la ville. Cette innovation fut imitée rapidement en Irlande en 1725 et beaucoup plus tard en Ecosse 1736.

Il faut cependant dire que cette tendance à l'union ne fut pas le fait de toutes les loges et que certaines conservèrent leur indépendance.

A partir de cette époque la Maçonnerie britannique et la Maçonnerie continentale évoluent relativement séparément chacune à son propre rythme, non sans s'influencer mutuellement, mais plutôt à long terme que de façon immédiate. La seconde a rapidement développé des traits originaux, qui ont réagi, dans une certaine mesure sur la première.

La division dans la seconde partie du XVIII^e siècle en Grande loge des « *Anciens* » et Grande Loge des « *Modernes* » a eu de grandes conséquences pour toute la maçonnerie mondiale, et en particulier déterminante pour comprendre la diversité des rites, situer ceux-ci les uns par rapport aux autres et mieux mesurer la part opérative ancienne et la part spéculative.

5° Le schisme de la Maçonnerie Anglaise

Comme il est écrit plus haut toutes les Loges existant en 1717 ne s'étaient pas ralliées à la première Grande Loge. D'autre part, des Loges furent créées en dehors d'elle après cette date. Il existait donc une Maçonnerie « indépendante ».

En 1753, se constitue à Londres une nouvelle Grande Loge sous le nom de « Grande Loge d'Angleterre suivant les Anciens Usages », elle reprochait à la première Grande Loge d'avoir altéré les anciens rituels, qu'elle prétendait, quant à elle, pratiquer dans toute leur pureté.

C'est pourquoi les membres de cette nouvelle Grande Loge se qualifièrent d' « Anciens » tandis qu'ils appelaient les membres de la première Grande Loge les « Modernes ».

Le principal animateur des « Anciens » était *Laurence Dermott* qui écrivit les Constitutions de la nouvelle grande Loge sous le nom de « *Ahiman Rezon* » (1^e édition :1756 - 2^e : 1764) cette deuxième édition fût particulièrement polémique.

Les reproches que les Anciens faisaient aux modernes étaient nombreux, tous d'ailleurs ne figurent pas dans la deuxième édition des Constitutions, car certains concernent les secrets de reconnaissance, et il ne pouvait pas en parler dans un ouvrage pouvant être lu par des profanes.

Le principal était assurément d'avoir inversé les mots du premier et du second grade. Ce reproche était fondé car cette mesure fut prise par les « Modernes » en 1730 pour déceler les « faux frères » qui pouvaient s'introduire dans les Loges en profitant que ces mots avaient été divulgués. Le second était d'employer un mot incorrect au grade de Maître.

Un autre était de disposer les Loges de manière différente.

D'omettre les « châtiments traditionnels dans la formulation des « obligations ».

Ne plus pratiquer le Rituel d'Installation du Maître.

Il y a une série de reproches à caractère religieux, qui sont les suivants :

- omettre les prières ;
- Avoir déchristianiser le rituel
- Ignorer les fêtes des « deux Saint-Jean »
-

La plupart de ces différences ne sont pas attestées par des documents officiels qui nous seraient parvenus des deux Grandes Loges rivales dans la mesure où il n'existait pas de Rituels officiels imprimés. Tout ce que nous savons, ou presque, nous vient essentiellement des différentes divulgations et en particulier celle de *Prichard* en 1730 (*Masonry Dissected*).

Les mesures, quelles qu'elles soient, qui ont été prises en 1730, l'ont été avant la Divulgation de Prichard, et ont plutôt eu pour origine une divulgation parue au mois d'août précédent « *The Mystery of Free-Masonry* ». C'est dans une Assemblée de Grande Loge du 28 août que J.T. Désaguliers attira l'attention sur elle et fit ses « recommandations » pour « empêcher qu'aucun faux frère soit admis dans les loges régulières ». A sa suite le Député Grand Maître proposa des « règles qui devraient être observées dans les loges particulièrement pour leur sécurité... ».

5-1. L'ordre des mots du premier et second grade

Il existe certains témoignages indirectes, qui reliés entre eux, mettent le fait hors de doute. S'il est admis que les Modernes ont délibérément inversé les mots du premier et du second grade à la suite des divulgations, certains auteurs pensent que cette conclusion est sans doute trop simple et que certains points restent à explorer.

Des documents montrent que dans le dernier quart du XVIII^e siècle des maçons « Modernes » admettaient que leur grande Loge avait fait des modifications dans les cérémonies et les secrets maçonniques. Une lettre d'un Maçon « Moderne » à son Grand Secrétaire, en 1791, le démontre. Il déplore la division de la Maçonnerie et admet qu'elle est due à une « altération triviale » faite par sa grande Loge : « ...*Quelque nécessaire qu'il ait pu être (pour mettre fin aux abus grossiers qui s'introduisent de façon alarmante dans les principes vitaux de notre Institution), je veux croire que la Grande Loge d'Angleterre ne considère pas les Maçons régulièrement faits sous les constitutions d'autres pays comme étrangers au Métier* ». S'il parle de « maçons faits sous la constitution d'autres pays », c'est parce qu'il sait que les grandes Loges d'Ecosse et d'Irlande sont sur la question de l'ordre des mots en accord avec les « Anciens », et il mentionne le cas d'un visiteur écossais se voyant refuser l'entrée d'une Loge « Moderne ». En revanche, il ignore visiblement que la Maçonnerie Française et Allemandes sont en accord avec les « Modernes ».

Il apparaît donc que les « Anciens » avaient « B... » comme mot du premier grade et « J.... » au second. Les « Modernes » faisant le contraire.

Cependant il n'apparaît dans aucun « catéchisme » qu'avant 1730 les mots soient donnés lettre par lettre ou syllabe par syllabe. Cette précaution serait donc apparue après cette date sans que l'on sache par qui.

5-2. Le mot du Maître

Pour ce qui est des « modernes » ce mot apparaît dans les divulgations de Prichard sous la forme de *Machbenah*, avec comme signification « le bâtisseur est frappé », entendons frappé à mort ! Il n'apparaît pas antérieurement et sa forme semble bien fixée.

L'antériorité du mot des « anciens » est attestée dans de nombreux textes antérieurs à Prichard, sous des formes variables : Maha Byn, Maughbin, Matchpin, qui sont des formes corrompues d'un même mot.

La substitution de Machbenah à Maughbin (qui semble être la version sinon la plus sûre au moins la plus courante), semble avoir été faite de manière délibérée. Soit par le fait que l'on pensait avoir perdu la forme primitive et qu'on désespérait de pouvoir la retrouver, soit au contraire que l'on ai cru la retrouver dans Macbhenah.

5-3. La disposition de la Loge

Chez les « Modernes », les surveillants étaient tous deux placés à l'occident, de nombreuses gravures, qu'elles soient anglaises ou françaises, nous montrent les loges disposées ainsi.

Il nous est révélé par une divulgation de 1760 (The Three Distinct Knocks) que les « anciens » disposaient le 1^{er} S. à l'occident et le 2^{ème} S. au midi. Cette divulgation reprend à quelques termes près les échanges entre le V.M. et les SS. lors de l'ouverture des travaux.

D'autre part, bon nombre d'illustrations montrent le VM siégeant sans aucune chaire devant lui, l'autel placé au centre de la Loge et les chandeliers près du VM et des SS., qui disposent, eux, d'un petit plateau bas sur lesquels sont placés les colonnes. Une pierre juste dégrossie au coin NE. Et une pierre cubique à la droite du 1^{er} S.

Un fait est cependant intéressant à soulever : de tout temps la colonne du N. a été réservée aux apprentis et celle du sud aux compagnons or, si nous regardons les colonnes de l'intérieur de la Loge si la Colonne B., correspondant au mot du 1^{er} grade, se trouve à gauche elle est placée au Midi donc au pied de la « colonne » des compagnons. La Colonne J. correspondant aux compagnons se retrouve à droite, donc au nord au pied de la « colonne » des apprentis.

5-4. Les anciennes pénalités

La disparition des « anciennes pénalités » est justifiée par les « Modernes » à cause de la forme archaïque et l'impossibilité sociale et morale de les infliger. Le texte Emulation les reprend in-extenso, « Emulation Lodge » ayant certainement cédé face à l'insistance des « Anciens ».

5-5. Omettre les prières et déchristianiser les rituels

Si les « Modernes » abandonnèrent les prières ce n'est certainement pas sans raisons.

Les articles d'ouverture des Devoirs, dans l'une et l'autre des éditions des Constitutions d'Anderson (1723 et 1738), en admettant que les Francs-Maçons « doivent être de la Religion au sujet de laquelle tous les hommes sont d'accord, c'est à dire des hommes bons et sincères » et d'ajouter en 1738 « en vrais Noachides », en reconnaissant de plus que dans les temps anciens les « francs-Maçons étaient obligés d'être de la religion du pays (ou ils se trouvaient), quelle qu'elle soit » (1723) et plus précisément que « les francs-Maçons chrétiens étaient obligés de se conformer aux usages chrétiens dans les pays où ils se rendaient » 1738, Anderson rompt définitivement avec les « Old charges ».

En effet, celles-ci prenait pour axiome de base que tous les Maçons étaient chrétiens et proposaient de fervente prières à caractère très christique.

La concession que pratique Anderson, permet d'ouvrir les Loges, pour compréhensible et admirable qu'elle soit, elle ne fait qu'officialiser un état de fait existant dès cette époque et permettra, plus tard, l'admission d'hommes de valeur, non chrétiens, dans les Loges installées dans tout l'Empire Britannique.

Les « Anciens », eux, semblent rester sur des bases purement chrétiennes et même s'ils emportèrent la majorité des suffrages sur une grande partie des différents points de leur désaccord avec les « Modernes », sur celui-ci il serait absurde de penser que les Maçons anglais du siècle des Lumières soient restés sur des positions restrictives.

5-6. Les deux Saint-Jean.

L'abandon des deux « Saint-Jean » par les « Modernes » et un corollaire de la déchristianisation du rite. Comment peut-on garder ces deux personnages importants du Nouveau Testament si l'on met de côté son principal acteur ?

La référence même de « Loge de Saint-Jean » disparaît très vite en Angleterre. Même si les « Modernes » gardent leurs Assemblées annuelles aux dates de ces fêtes les références sont plus celles des solstices d'été et d'hiver.

Les « Anciens », eux, gardent ces références et nomment leurs Loges « Ancienne et Honorable Fraternité des Loges de Saint-Jean de Maçons Francs et Acceptés ». Le fait, attesté, de se rendre ensemble aux offices religieux lors de ces deux fêtes perdure jusqu'à « L'Acte of Union ». Plus tard « Emulation Lodge » gommara les références faites aux deux Saints dans l'explication de la « Planche » au 1^{er} Grade en leur substituant Moïse et le Roi Salomon. Il n'est pas à douter que la phrase « ...vers celui qui ne nous décevra pas, mais qui n'admettra pas que nous le décevions. », soit une allusion au Christ.

5-7. Le Rituel d'Installation du Maître.

De nombreuses zones d'ombre règnent sur ce différents : on n'est toujours pas surs que l'Installation telle qu'elle est pratiquée, en deux parties – partie ouverte aux compagnons et maîtres, partie secrète réservée aux « Maîtres Installés »-, aujourd'hui ait été l'objet de la discorde.

Cette cérémonie semble être de facture moderne, mais peut avoir été créée en même temps et pratiquée à la fois chez les « Anciens » et les « Modernes ». Une chose certaine est qu'elle n'existait pas en Ecosse avant 1858 date à laquelle la Grande Loge d'Ecosse approuve une « Cérémonie d'installation » et ce n'est qu'en 1872 qu'elle décidera de la pratiquer comme en Angleterre pour permettre aux Maîtres Installés écossais de participer aux installations en Angleterre. Si tout le monde semble être d'accord sur les signes, atouchements, mots, recommandations, la brouille pourrait provenir de la manière de les communiquer et de la part légendaire qui accompagne cette communication.

De plus il semble bien que la cérémonie en question n'ait pas toujours été pratiquée dans les Loges « Modernes », ou de manière très inégale quand au respect du Rituel pourtant approuvé et recommandé par cette Grande Loge.

6° Quid du « Standard »

Les principes de base fixés par l'histoire étant posés, il convient maintenant d'examiner le Rite Standard d'Ecosse tel que nous l'avons récemment reçu et de tenter de discerner ce qui pourrait le poser comme étant « le plus ancien et le plus pur ».

Il y a là nécessité de faire la part de ce qui est purement opératif et de ce qui est spéculatif.

En nous rappelant qu'en Ecosse la Maçonnerie a été au départ une Maçonnerie « Non-opérative » au contraire de l'Angleterre où elle est née sous son aspect « Spéculatif ».

Dans un premier temps nous examinerons les points qui ont causés le « Schisme » des « Anciens et des Modernes » et les rapporterons à nos pratiques.

Dans un deuxième temps nous procéderons à un examen des ouvertures et fermetures des travaux ainsi que de la teneur d'une cérémonie d'Initiation pour en ressortir les aspects opératifs.

6-1. Les points de désaccord

Chaque partie de ce chapitre se rapporte à ce qui est étudié plus avant et ne constitue qu'une ébauche de conclusion de l'analyse.

6-1-1 . L'ordre des mots

Il semble donc que les mots du 1^{er} et du 2^{ème} grade soient utilisés dans le bon ordre.

Bien que de nombreuses questions puissent encore se poser à l'examen de divers « catéchisme et divulgations antérieurs à 1730 qui emploient tantôt l'un tantôt l'autre comme mot du premier grade.

Il reste à éclaircir si le fait d'épeler ces mots ait été pratiqué par les « Anciens » ou introduit par les « Modernes »

Rappelons aussi qu'à la lecture de la Bible la première colonne citée est celle de droite qui est « J... », puis celle de gauche qui est « B... ».

Toutefois, et pour être bien renseigné à cet égard il convient de regarder attentivement ce que les Ecossais appelaient « le mot du Maçon », il serait trop long, ici, de s'y étendre et nous vous renvoyons à la lecture de notre principale référence pour les détails.

Brièvement cette expression englobe l'ensemble des secrets de reconnaissance de la Maçonnerie opérative écossaise du XVII^e siècle, qu'elle ait, également été pratiquée par la Maçonnerie spéculative à ses débuts en Ecosse, qu'elle n'ait jamais été reprise par la Maçonnerie spéculative anglaise. Elle consistait en la communication des mots « B.. » et « J.. » avec leur référence biblique et un commentaire particulier, « a quoi s'ajoute un certain signe secret donné de la main à la main, par lequel ils se reconnaissent, et entrent en familiarité l'un avec l'autre » (Stevenson p133).

6-1-2. Le mot du Maître

Le « Standard » donne deux significations, très exactement comme le rite Emulation. Nous trouvons la encore l'influence anglaise de « Emulation Lodge ».

La forme la plus ancienne attestée semblerait être « Maughbin », mais qu'en était-il en Ecosse ?

6-1-3. La disposition de la Loge

Il semble que nous ayons gardé au rite Standard une disposition qui soit attestée plus ancienne que moderne. Cependant il paraît audacieux d'affirmer que tous les meubles, bijoux et joyaux soient aujourd'hui placés tels qu'ils l'étaient au temps où les rédacteurs de notre « catéchisme » font remonter celui-ci. En effet si notre Rite provient directement de la Maçonnerie non-opérative ou Maçonnerie d'acceptation on ne voit pas bien ce que font les dits meubles, bijoux et joyaux dans une loge de bâtisseurs.

6-1-4. Le contenu des Obligations

Les « Anciens » devaient dire les Obligations dans les formes que nous connaissons aujourd'hui au rite Emulation, incluant les « anciennes pénalités ».

La formulation pratiquée, aujourd'hui au rite Standard les écarte du texte que doit dire le récipiendaire. Elles sont rappelées par le VM. dans l'exhortation qui suit le serment, cela « afin – que le candidat- puisse comprendre la suite de la cérémonie »..

Rien ne permet d'affirmer si c'est l'une ou l'autre de ces formes qui ait été pratiquée en Ecosse, cependant il n'est pas déraisonnable de penser que la forme la plus ancienne devait comprendre l'énoncée des pénalités dans le texte du serment.

La forme actuelle n'est donc, à priori, pas la plus ancienne. Le rappel des pénalités dans l'exhortation permet de penser que le Rite « Standard » d'Ecosse ne nous est pas parvenu dans sa forme primitive et qu'il a subi, lui aussi, une altération à ce sujet.

6-1-5. Omettre les prières

Les prières sont bien présentes dans notre rite, dire qu'elles sont telles qu'elles étaient : certainement pas.

La forme des prières des « Constitutions » de Laurence Dermott, proche de celle entendue aujourd'hui, comporte des allusions très marquées au christianisme, que l'on ne retrouve plus. Si l'on admet qu'elles sont les plus anciennes les formules « Standard », identiques aux formules « Emulation » sont donc, elles aussi, des altérations.

Nous répondons de même à la question sur la déchristianisation reprochée aux « Modernes », qui en adoptant ces nouvelles formules ouvraient la pratique de l'Art Royal aux autres religions issues de la Bible.

6-1-6. Les deux « Saint-Jean » .

L'absence de référence aux deux Saints constitue une nouvelle question quant à la légitime ancienneté du rite. La reprise mot pour mot du texte « Emulation » de la planche, nous incline à penser, là aussi, que notre Rite a subi une altération. Si nous voulions le rapprocher des rites d'origine nous devrions adopter la formule : « ... , ce cercle est limité entre le nord et le sud par deux grandes lignes parallèles d'on l'une symbolise Saint Jean le Baptiste et l'autre Saint-Jean l'Evangeliste », or ce n'est pas le cas.

6-1-7. Le Rituel d'Installation du Maître

Cette question ne semble pas être la pierre d'achoppement de la brouille . Dans la mesure où cette cérémonie est aujourd'hui pratiquée telle qu'elle l'était avant 1758, et bien que nous ne sachions si elle est d'influence « Moderne » ou « Ancienne ». Elle n'était pas pratiquée dans les Loges d'Ecosse avant cette date.

6-2. Structure d'une Tenue et Cérémonie d'Initiation

En ce qui concerne cette partie nous nous baserons sur une analyse comparée des rituels Emulation et Standard tels que nous les connaissons aujourd'hui.

En prenant comme a-priori que les points où les rituels diffèrent soient d'essence Ancienne dans leur pratique « Standard » et Moderne dans leur pratique « Emulation ».

Nous reprendrons ici les différentes étapes de la cérémonie telles qu'elles sont structurées dans les « Cahiers de l'apprenti ». (Emulation)

6-2-1. OUVERTURE DES TRAVAUX

Certainement ancienne au Standard, dans la pratique des dialogues

6-2-1-1. RECEPTION DES VISITEURS

Pratique certainement ancienne, le fait d'être « correctement vêtus », laisse penser que les non-opératifs admis dans les Loges opératives devaient ne pas porter certains attributs réservés aux opératifs (tabliers ou autres) ?

6-2-1-1. SIGNE D'ORDRE

Le « Dieu-garde » du Standard semble ancien, rappelons que cette position est gardée durant l'ouverture et la fermeture des travaux et seulement remplacée par le s. de Foi durant les prières.

Le s. Pénal, ne se fait que pour « quitter l'ordre », alors qu'à Emulation il remplace le « Dieu-garde », pratique donc Moderne.

6-2-1-2. PRIERE

Identique à Emulation, déchristianisée, donc certainement Moderne.

6-2-2. CEREMONIE D'INITIATION**6-2-2-1. La préparation du candidat**

La même dans les deux rites, certainement ancienne ?

6-2-2-2. Trois coups à la porte de la Loge

La même dans les deux rites, certainement ancienne ?

6-2-2-3. L'admission du candidat.

Ancienne au Standard ?

6-2-2-4. La prière sur le candidat.

Déchristianisée, à priori moderne ?

6-2-2-5. La pérambulation.

Ancienne au Standard en ce qui concerne la position des VV. SS. ?

Identique en ce qui concerne les dialogues qui semblent donc anciens ?

6-2-2-6. La présentation.

Identique dans les deux Rites, à priori ancienne ?

6-2-2-7. La marche vers l'autel.

Gestuèlement identique dans les deux Rites, à priori ancienne ?

L'explication donnée par le 2^{ème} D. au standard semble ancienne ?

6-2-2-8. L'avertissement du Vénérable.

Identique dans les deux rites : ancien ?

6-2-2-9. L'obligation du candidat.

L'absence des « anciennes pénalités » dans le texte de l'obligation standard laisse penser à une altération de type « Moderne » ?

6-2-2-10. Les trois grands piliers.

Au standard, il est fait allusion aux trois piliers qui soutiennent la Loge, et que l'on retrouve dans l'explication de la Planche tracée.

A Emulation, il est question « des trois lumières secondaires » !

La forme Standard semble donc ancienne ?

6-2-2-11. Les trois grands Dangers.

Texte identique donc à priori ancien ?

6-2-2-12. La communication des Secrets.

Seuls changent, une évocation de la marche vers l'Autel et les explications données au « Dieu-garde », absent à Emulation, le reste du texte est identique dans les deux Rites, la formulation Standard semble donc ancienne ?

6-2-2-13. Le passage devant les Chaires.

Au V. 2^{ème} S. : Texte et gestuelle identique, donc à priori anciens ?

Au V. 1^{er} S. : l'explication du « Dieu-garde » n'existe pas à Emulation, le « Dieu-garde » n'étant pas dans le Rite, il semble donc que la pratique Standard est ancienne ?

6-2-2-14. Remise du tablier et exhortation

Texte et gestuelle identique, donc à priori anciens ?

Une question peut cependant se poser : comme nous l'avons vu à l'ouverture des travaux ,et si l'on admet que les « non-opératifs », admis dans des loges opératives, ne portaient pas de tablier cette exhortation ne trouve son origine que du moment où les « non-opératifs » reçoivent ce « signe distinctif », donc de l'époque où le « non-opératif », stricto sensu, est devenu exclusivement spéculatif.

6-2-2-15. L'épreuve de la charité.

Texte et gestuelle identique, donc à priori anciens ?

6-2-2-16. Les Outils.

Texte plus complet et à co-notation très opérative au Standard, donc à priori anciens ?

6-2-2-17. La présentation de la charte.

Texte et gestuelle identique, donc à priori anciens, si l'on considère que les Loges aient reçu des Chartes avant que n'existe une ou des Grandes Loges habilitées à les octroyer ?

6-2-2-18. L'exhortation après l'initiation.

Texte très proche de celui que l'on peut trouver dans les Constitutions de Laurence Dermott, donc d'essence ancienne.

6-2-2-19 La planche tracée

Nous n'avons pas trouvé de textes similaires dans les anciens catéchismes, il semble que sous sa forme actuelle, la planche tracée soit un agglomérat de différents textes contenus dans les différents chapitres des lectures, ainsi que dans différents passages de « Textes de reconnaissance » donnés entre APP et APP ou CFM et CFM (questions réponses présentes dans divers divulgations) ?

Il est bien évident que la traduction du Rituel Ecossais que nous avons entre les mains a subi du fait même de sa traduction quelques modifications par rapport à l'Original.

L'original, lui même n'est certainement pas tel qu'il était au XVIIème ou XVIIIème siècle : l'Ecossais, l'Anglais, tout comme le Français ont évolués aussi bien verbalement que dans l'écriture. Des tournures de phrases courantes à cette époque ne seraient plus entendues et comprises aujourd'hui.

Plus important que la forme est le fond.

COMPLEMENT DE RECHERCHE (non encore terminé)**6-2-1. 1'Ouverture des Travaux**

Les dialogues précédant l'ouverture quant à la régularité des FF. présents, la réception des FF. visiteurs sont évoqués dans des textes proto-maçonniques et semble bien provenir d'usages opératifs.

Les dialogues d'ouverture entre le TVM et les VV.SS. reprennent ce que nous trouvons dans les textes anciens.

La position adoptée appelée s. d'ordre étant celle du « Dieu garde » et rappelle la position des mains durant le serment de l'Initiation.

Le s. pénal faisant allusion aux anciennes pénalités est maintenu jusqu'à la fin de l'ouverture des travaux, sauf durant la prière d'ouverture où il est remplacé par le s. de Foi. .

Le questionnement de chaque Officier par le TVM semble lui aussi ancien et constitue en quelque sorte un examen des maîtres. Rappelons que l'examen ou « tuilage complet » des apprentis est le travail du V2° S., que celui des compagnon est celui du V.1°S., il semble donc évident que celui des maître soit le travail du TVM.

La prière d'ouverture est d'évidence « déchristianisée ». Les travaux ouverts A.L.G.D.G.D.L.U. rien ne permet de penser que la formulation actuelle soit « Moderne » ni qu'elle soit « Ancienne » d'autre part. Les prières très Christiques, évoquées plus haut pourrait être le fait d'une recherche de différence exacerbée chez les « Anciens » par rapport aux « Modernes » et pourraient être l'œuvre d'un intégrisme de mauvais alois.

Durant cette prière les FF. se tiennent au s. de foi pour revenir au « Dieu garde ».

S'il est fait mention dans les textes anciens du s. de Fidélité, jusqu'au XIX^e siècle in n'est pas fait mention du s. de Foi, ce signe aurait été déduit de celui de Fidélité, afin de marquer de manière différente les diverses périodes fortes des cérémonies. On peut lire dans des textes anciens « durant les prières et invocations les ff. se tiendront à l'ordre du grade travaillé. »

Le TVM déclare alors les travaux ouverts et à son coup de maillet les FF. quittent le « Dieu garde » par le S. pénal avant de se mettre au s de Fidélité. Ce qui est conforme aux textes cités précédemment qui poursuivent « Durant les prestations de serment et la fermeture des travaux, le signe adopté sera celui de Fidélité. »

Le D.M. (ou P.M.I.) se rend alors à l'Autel positionne les Trois Grandes Lumières

Le texte approprié.(RUTH II, 19) est lu par le DM ou le Chapelain.

Sa belle mère dit à Ruth :

« Où as-tu glané aujourd'hui ?

Où as-tu travaillé ?

Béni soit celui qui t'a reconnue »

« L'homme chez qui j'ai travaillé s'appelle Boaz »

Après cette lecture le TVM invite les FF. à prendre séance, ceux ci quittent le s. de fidélité avant de s'asseoir.

La lecture de la Bible nous laisse penser que les deux phrases suivantes, qui ne sont pas lues aujourd'hui, l'on été ou devraient l'être car elles posent la portée de la Fidélité telle qu'on est en droit de l'attendre d'un Maçon :

Alors Noémi dit à sa belle fille :

« Béni soit-il du Seigneur, celui qui n'abandonne pas la Fidélité ni envers les vivants ni envers les morts. »

6-2-2 La Cérémonie d'Initiation.

6-2-2-1. Préparation du candidat

Elle paraît conforme à ce que l'on peut attendre d'un Rituel Ancien et ne souffre aucune question quant à son authenticité.

6-2-2-2. L'admission du candidat

Le positionnement du candidat face au TVM, pour la première mise à l'épreuve ,semble plus conforme et mieux adaptées à la structure de la Loge que la mise à l'épreuve sur le pas de la porte telle que pratiquée à Emulation.

Le texte accompagnant cette mise à l'épreuve : « Monsieur, vous entrez dans une Loge de F.M..... » pose bien le fait que l'entrée de la Loge se situe sur une ligne imaginaire passant juste derrière le V.1^oS.

Cependant l'usage d'un poignard, à l'intérieur de la loge, et, dont la lame a été mis à nu peut sembler paradoxale . En effet ne dit-on pas dans « l'exhortation à la pantoufle » : « *Votre bras droit était découvert en gage de soumission. Il montrait également que vous n'aviez sur vous aucune arme offensive ni défensive, car les règlements de notre Ordre interdisent les premières, ce qui rend inutiles les secondes.* »

6-2-2-3. Les questions posées par le TVM soulèvent toujours les problèmes liés d'une part à la « majorité » du candidat d'autre part à son état d'homme libre.

En ce qui concerne la « majorité » il semble que ce problème est essentiellement dû à une mauvaise traduction de l'anglais « homme d'âge mûr » semblerait plus approprié. De plus de

nombreux témoignages prouvent que des hommes âgés de 17 ans aient été initiés aussi bien chez les « anciens » que chez les « modernes »

L'état d'homme libre peut aujourd'hui poser des problèmes de conscience, mais il n'est pas contestable qu'à l'origine cet état ait été nécessaire d'abord chez les opératifs, car nul ne pouvait exercer un Métier s'il était serf ou esclave, plus tard chez les « non-opératifs » et chez les « spéculatifs » cette notion est restée même aux époques où le servage et l'esclavage ont été abolis. Cette survivance pourra choquer certains, mais heureusement nous pouvons mettre sous cette notion d'autres explications plus en rapport avec nos sensibilités modernes et humanistes.

6-2-2-4. La première pérambulation. Après l'avertissement du TVM « Les FF. au N.... », le candidat va effectuer le tour de la Loge, les « Qui va là ? » des SS., suivis de la réponse du 2^{ème} D., semblent bien être de facture ancienne.

Cependant ce premier tour de la Loge ne devait avoir qu'un seul but ; celui de savoir si le candidat n'était pas porteur d'une disgrâce physique qui l'aurait empêcher de pratiquer le métier, donc même de pénétré dans une Loge.

En effet l'état « d'homme libre et de bonne renommée » peut-il être attesté par un simple examen visuel ? Pour cela la présentation « ...régulièrement et honorablement recommandé », est seule garante !

Les SS. quittent leur chairs et vont se placer un peu comme des portes sur le passage du candidat , ceci semble indiquer symboliquement que le candidat n'est pas encore, véritablement entré dans la Loge, l'injonction « entrez vous qui êtes né » le confirme et c'est seulement après qu'il soit passé devant le 1^{er} S. que le Candidat est effectivement entrer dans la Loge.

A cet égard il semble donc que l'obligation de remplacer les SS. Dans leurs chairs, pour ce bref instant, puisse être ignoré : les SS. Figurant les portes de la Loge cette partie de la cérémonie se situe, géographiquement et symboliquement, hors de la Loge.